



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

CONTRAT DE PRESTATION D'ASSISTANT TECHNIQUE COMMUNAL DE PITOA AU PROJET « REBOISEMENT 1400 »

Entre les soussignés :

Le Centre Technique de la Forêt Communale, association dont le siège social est situé à Yaoundé CAMEROUN représenté par **Monsieur Bodelaire KEMAJOU** en sa qualité de Directeur.

Ci-après désigné par « CTFC » d'une part,

Et

Monsieur **BOUBAKARI** né vers 1977 à BADJOUA-RADIER(Bé) de nationalité camerounaise, CNI 116305997 délivrée le 14/01/2014 à Garoua, ci-après désigné par « prestataire » d'autre part Il a été convenu un contrat de prestation régit par les lois en vigueur au Cameroun :

Article 1 – Objet et Durée

Mr BOUBAKARI est , après visa de non objection du Maire engagé temps complet comme personnel d'appui/Assistant technique de la Commune de PITOA pour superviser les activités de reboisement de la saison sylvicole 2020 pour une durée déterminée de 01 an renouvelable à compter du 10 juin 2020. Cette

Article 2 – Fonctions et Lieu

Mr BOUBAKARI en sa qualité de personnel d'appui / assistant technique superviseur exercera les fonctions d'appui conseil auprès de la Commune de PITOA. Mr BOUBAKARI résidera sur la commune de PITOA et particulièrement à proximité des sites de projet ou il exercera ses missions auprès de la Commune.

Article 3 - Obligations du consultant

Le consultant sous la Responsabilité du CTFC et de la Mairie aura pour obligations de :

- Disposer d'un outil informatique Laptop
- Produire des résultats palpables et durables sur au moins 150ha de plantations réussies
- Programmer et superviser les activités de plantations et d'entretien en collaboration avec le Chef d'antenne CTFC et la Mairie
- Apporter une assistance quotidienne technique aux communautés de forty sur des aspects organisationnels et de suivi des plantations
- Produire des rapports hebdomadaires techniques et financiers
- Travailler en étroite collaboration avec la Mairie et veiller au respect des procédures administratives et financières du projet auprès de la Commune
- Produire tous les mois la facture des honoraires ainsi que le rapport technique

Le CTFC A pour obligation

- Apporter une assistance technique et administrative au consultant
- Payer les honoraires du consultant



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

- Mettre les fonds et du matériel à la disposition de la commune pour les activités de terrain.

Article 4 – Paiement de la prestation

La prestation est de 200 000 FCFA par mois, le prestataire percevra la somme de **189 000 FCFA** déduction faite de l'IR d'un montant de **11 000 FCFA**. Le prestataire est responsable de tous impôts, contributions CNPS et tout problème (maladie, accident, etc....) qu'il pourrait rencontrer dans l'exercice de sa prestation. Sa prestation est prise en charge par la subvention de la commune de PITOA.

Article 5 – Résiliation du contrat

Le contrat de prestation peut être résilié par le CTFC ou à la demande de la Mairie pour non atteinte des objectifs et des résultats attendus.

Fait en 3 exemplaires.

Yaoundé, 08 Juin 2020

Lu et approuvé
L'Assistant technique

Approuvé

le CTFC




BOUBAKARI

